EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, March 21, 2024

The Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy met this day at 11:29 a.m. [ET] for clause-by-clause consideration of Bill C-34, An Act to amend the Investment Canada Act.

Senator Pamela Wallin (Chair) in the chair.

[English]

The Chair: Hello to everyone. Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Commerce and the Economy. My name is Pamela Wallin, and I serve as the chair of this committee.

Before we begin, I want to thank everybody for their work yesterday and last night. I think everyone has received all the documents, and I thank everybody for their input.

As we begin, I'd like to introduce the members of the committee with us today. We have Senator Loffreda, the deputy chair; Senator Bellemare; Senator C. Deacon; Senator Gignac; Senator Massicotte; Senator Galvez; Senator Petten; Senator Ringuette; and Senator Yussuff.

Today we are proceeding to clause-by-clause consideration of Bill C-34, An Act to amend the Investment Canada Act. I'd like to welcome back officials from Innovation, Science and Economic Development Canada who are with us in the room today should there be any technical questions. We have Mehmet Karman, Senior Policy Analyst, Foreign Investment Review and Economic Security Branch, Department of Industry; and our regular Mark Schaan, Senior Assistant Deputy Minister, Strategic Innovation Policy Sector, Department of Industry. It was a bit of an inside joke yesterday because we mentioned Mr. Schaan's frequent appearances here, and the minister suggested he should maybe go to work at his other office from time to time. We're just kidding you, and we find your contributions very helpful.

Before we begin, I would like to go through some of the rules here. If at any point any senator is not clear where we are in the process, please ask. In terms of the mechanics of the process, if there's more than one amendment proposed to be moved in a clause, they should be proposed in order of the lines in the clause. If a senator is opposed to an entire clause, the proper process is not to move a motion to delete but rather to vote against the clause as standing part of the bill.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 21 mars 2024

Le Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie se réunit aujourd'hui, à 11 h 29 (HE), pour l'étude article par article du projet de loi C-34, Loi modifiant la Loi sur Investissement Canada.

La sénatrice Pamela Wallin (présidente) occupe le fauteuil.

[Traduction]

La présidente : Bonjour à tous. Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des banques, du commerce et de l'économie. Je m'appelle Pamela Wallin et je suis présidente du comité.

Avant de commencer, je tiens à remercier tout le monde pour le travail accompli hier pendant la réunion, puis en soirée. Je pense que tout le monde a reçu tous les documents et je remercie chacun de sa contribution.

J'aimerais avant tout vous présenter les membres du comité qui sont présents aujourd'hui. Nous accueillons le sénateur Loffreda, vice-président du comité; ainsi que la sénatrice Bellemare; le sénateur C. Deacon; le sénateur Gignac; le sénateur Massicotte; la sénatrice Galvez; la sénatrice Petten; la sénatrice Ringuette et le sénateur Yussuff.

Nous procédons aujourd'hui à l'étude article par article du projet de loi C-34, Loi modifiant la Loi sur Investissement Canada. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux fonctionnaires d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada qui sont parmi nous dans la salle aujourd'hui pour répondre aux questions techniques. Nous accueillons Mehmet Karman, analyste principal de politiques, Direction générale de l'examen des investissements, ministère de l'Industrie, et un habitué de notre comité, Mark Schaan, sous-ministre adjoint principal, Secteur des stratégies et politiques d'innovation, ministère de l'Industrie. C'était bien drôle hier, quand nous avons évoqué les fréquentes apparitions de M. Schaan ici et que le ministre a lancé qu'il devrait peut-être travailler de son autre bureau de temps en temps. Ce sont des plaisanteries, mais nous trouvons vos contributions très utiles.

Avant d'aller plus loin, je voudrais rappeler quelques règles. Si, un moment donné, un sénateur ne sait plus exactement où nous sommes rendus, qu'il n'hésite pas à le demander. Pour ce qui est de la procédure, s'il y a plus d'un amendement proposé à un article, ils doivent être proposés dans l'ordre des lignes de l'article. Si un sénateur s'oppose à un article en entier, la procédure appropriée n'est pas de proposer une motion de suppression, mais plutôt de voter carrément contre l'article du projet de loi lui-même.

Some amendments that are moved may have consequential effects on other parts of the bill, so it's useful if we note that in advance. Because there's no notice required to move amendments, there can, of course, be no preliminary analysis of what the consequences may be. Some may be contradictory.

If committee members ever have any questions about the process or about the propriety of anything occurring, they can raise a point of order. The committee is the ultimate master of its business within the bounds established by the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling should be sustained.

I wish to remind honourable members that if there's any uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, just ask for a roll call vote. And finally, senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

Are there any other questions that we may need answered on those issues? All right. Thank you.

Senators, is it agreed that the committee proceed to clause-byclause consideration of Bill C-34, An Act to amend the Investment Canada Act?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed. Thank you.

Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Agreed.

Shall clause 1, which contains the alternate title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: All right. We will carry on with our business.

Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 3 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 4 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 5 carry?

Hon. Senators: Agreed.

Certains des amendements proposés peuvent avoir des conséquences sur d'autres parties du projet de loi, il est donc utile de le signaler à l'avance. Étant donné qu'aucun préavis n'est requis pour proposer des amendements, il ne peut évidemment pas y avoir d'analyse préliminaire des conséquences possibles. Certains amendements peuvent être contradictoires.

Si les membres du comité s'interrogent sur la procédure ou sur le bien-fondé de quoi que ce soit, ils peuvent invoquer le Règlement. Le comité est l'ultime maître de ses travaux, dans les limites établies par le Sénat, et le comité plénier peut interjeter appel d'une décision en demandant si elle doit être maintenue.

Je tiens à rappeler aux sénateurs qu'en cas d'incertitude quant aux résultats d'un vote à voix haute ou à main levée, il suffit de demander le vote par appel nominal. Enfin, les sénateurs savent que tout vote à égalité des voix équivaut au rejet de la motion visée.

Y a-t-il d'autres questions auxquelles nous devrions répondre sur tout cela? Très bien. Je vous remercie.

Honorables sénateurs, est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-34, Loi modifiant la Loi sur Investissement Canada?

Des voix: C'est convenu.

La présidente : C'est convenu. Merci.

Êtes-vous d'accord pour reporter l'adoption du titre?

Des voix: D'accord.

La présidente : C'est convenu.

Êtes-vous d'accord pour reporter l'adoption de l'article 1, qui contient le titre abrégé?

Des voix: D'accord.

La présidente : Très bien. Poursuivons avec le reste.

L'article 2 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 3 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 4 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 5 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

The Chair: Shall clause 6 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 7 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 8 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 8.1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 9 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 10 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 11 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 12 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 13 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 14 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 15 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 16 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 17 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 18 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 19 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 19.1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

La présidente : L'article 6 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 7 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 8 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 8.1 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 9 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 10 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 11 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 12 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 13 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 14 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 15 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 16 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 17 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 18 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 19 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 19.1 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

The Chair: Shall clause 20 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 21 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 22 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 23 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Shall clause 1, which contains the alternate title, carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does the committee wish to consider appending

observations to this report?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The rules allow us to go in camera, but I think we had our discussion yesterday. I think we can do this in public.

Are members in agreement with the observation as presented?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: All right.

Is it agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the observations?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you very much.

Is it agreed that I report this bill, with observations, to the

Senate?

Hon. Senators: Agreed.

La présidente : L'article 20 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 21 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 22 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : L'article 23 est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : Merci.

L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix: D'accord.

La présidente : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le comité veut-il annexer des observations

au rapport?

Des voix: D'accord.

La présidente : Le Règlement nous permettrait d'en discuter à huis clos, mais je pense que nous avons eu la discussion voulue hier. Je crois que nous pouvons poursuivre en séance publique.

Les membres sont-ils d'accord avec l'observation présentée?

Des voix: D'accord.

La présidente : Très bien.

Est-il convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version finale des observations?

Des voix: D'accord.

La présidente : Merci beaucoup.

Est-il convenu que je fasse rapport de ce projet de loi avec observations au Sénat?

Des voix: D'accord.

The Chair: All right. Ladies and gentlemen, that concludes our meeting. Thank you, Mr. Karman and Mr. Schaan. That was your busy day. The meeting is adjourned. We'll see you in two weeks.

(The committee adjourned.)

La présidente : Très bien. Mesdames et messieurs, c'est ce qui vient clore la réunion. Merci, messieurs Karman et Schaan. C'était une journée bien remplie pour vous. Nous nous reverrons dans deux semaines. La séance est levée.

(La séance est levée.)